

# La Crise Sanitaire Covid-19, Prélude d'un Plan de Relance Economique Global

Avril 2020

## Sommaire

### A- La crise conjoncturelle

#### I- Introduction

#### II- Quelques estimations issues d'une enquête réalisée début Avril 2020

#### III- Mesures de riposte apportées par l'état algérien

#### IV- Financement du plan de résilience

### B- Propositions d'ajustement et de réformes économiques

#### I- Assainir et améliorer l'environnement économique Algérien

#### II- Libéralisation et internationalisation économique

#### III- Libéralisation et internationalisation économique

#### IV- Structurer les marchés

### C- Conclusion

## A- La crise conjoncturelle

### 1- Introduction

La crise du covid-19 que nous vivons actuellement a provoqué une véritable récession des économies nationales et par conséquent de l'économie mondiale.

Le Covid-19 a provoqué une crise sanitaire pandémique et fortement létale, touchant les plus âgées et les plus vulnérables composantes des populations. Ce constat a contraint les états à imposer le confinement pour contenir la propagation de la maladie. Cette situation a conduit à un ralentissement global de l'activité économique réelle à travers toute la planète.

Cette diminution de l'activité a engendré un recul de 6,8% du PIB chinois au premier trimestre 2020, une récession de 5,8 % aux états unis selon le FMI avec vingt-deux millions d'actifs qui ont perdu leur emploi depuis le début de la crise. Ces deux économies réputées comme la locomotive de l'économie mondiale, produiront certainement, un impact négatif sur l'économie mondiale en cette année 2020.

L'Algérie n'est pas en reste et subit la crise en plein fouet. Une économie nationale ou les hydrocarbures rapportent plus de 95 % des recettes extérieures et financent 40 % du budget. La loi de finance 2020 a prévu un budget sur la base d'un baril de pétrole à 50 \$, ceci sans compter le déficit qui atteindra selon la LFC 2020, 7,2% du PIB.

L'économie nationale essuie un revers sans précédent aujourd'hui en raison d'une baisse drastique de ses revenus, pétroliers en particulier, avec un baril à – 20 \$, aggravée par la crise Covid-19. Le confinement a également ralenti l'économie réelle en Algérie et a impacté directement sur un plan microéconomique les entreprises, notamment les PME et TPE d'entre elles.

L'entreprise algérienne déjà fragilisée par une année 2019 très compliquée, en raison de la crise politique qu'a traversé le pays, et qui commençait à peine de sortir de cette torpeur, se retrouve brutalement rattrapée comme le reste de la planète, par la pandémie causée par Covid-19.

.

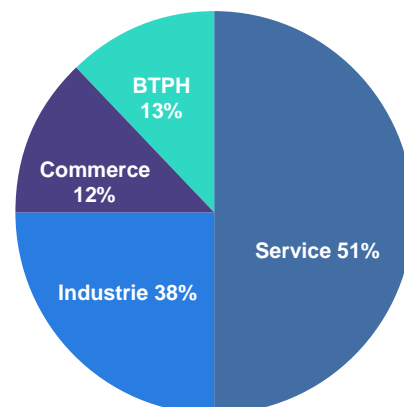
## 2- Quelques estimations issues d'une enquête

Une étude parue récemment, réalisée par le cabinet « Evidencia », avec le concours du Cercle de Commerce et d'Industrie Algéro-Espagnol, sur un échantillon de 250 entreprises, représentant les divers secteurs d'activité a révélé bel et bien l'inaptitude des entreprises à affronter de la situation.

L'échantillon est composé comme suit :

Le secteur du service représente 50% de notre échantillon, suivi du secteur de l'industrie, 25%, le secteur du BTPH 13%, et le secteur du commerce 12 %.

|              |            |             |
|--------------|------------|-------------|
| Service      | 124        | 50 %        |
| Industrie    | 62         | 25 %        |
| Commerce     | 31         | 12 %        |
| BTPH         | 33         | 13 %        |
| <b>TOTAL</b> | <b>250</b> | <b>100%</b> |



52% des entreprises ont déclaré avoir mis en congé une partie de leurs employés. 30% des entreprises ont mis au chômage technique une partie de leurs personnels. 22% ont licencié au moins la moitié de leurs employés, ce qui représente un chiffre significatif pour seulement 03 semaines de confinement.

60% des entreprises ont connu des baisses de leurs chiffres d'affaires, suite à un arrêt net imposé à 55,3% d'entreprises pour cause de confinement.

36% des entreprises prévoient une baisse annuelle de leurs chiffres d'affaires entre 50% et 90%.

25,40 % des entreprises ont subi une baisse d'effectif et 23,40% connaissent des ruptures d'approvisionnement.

58,4% des entreprises enquêtées font face à des difficultés de versement de salaires et 54,3% connaissent des difficultés de trésorerie.

29 % des entreprises enquêtées, comptent reporter leurs investissements et 32,10% ont diminué leurs budgets de communication et marketing.

26,90% en moyenne des entreprises subissent des problèmes d'approvisionnement et de logistique.

77% des entreprises ne peuvent pas faire face au règlement de leurs coûts fixes. Seuls 27% des entreprises ont honoré le paiement des charges fixes (salaires, loyers et autres intrants). 13% n'ont pas de ressources pour payer les frais fixes, tandis que 28% ont reporté les paiements et 14% ont réduit leurs couts. 07% ont dû emprunter.

33% des entreprises enquêtées n'ont pas de visibilité sur la reprise des activités.

15,5% pensent reprendre l'activité bien plus tard, alors que plus de la moitié croient à une reprise dans les prochains semaines.

32% des entreprises croient à un dénouement proche et 42% pensent pouvoir survivre, mais avec des niveaux d'endettements élevés. 11,4% pensent ne pas survivre à cette crise sans mesures d'accompagnement.

### 3- Mesures de riposte apportées par l'état algérien

L'état algérien a apporté quelques solutions pour diminuer la pression sur les entreprises en reportant les paiements de leurs charges fiscales et parafiscales, en accordant des facilités de crédits d'exploitation et d'investissement auprès des banques, ainsi que le report des remboursements des échéances bancaires. Instruction n°05-2020 datant du 6 avril 2020, portant des mesures exceptionnelles d'allègement de certaines dispositions prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers permettant à ces dernières d'augmenter leurs capacités de financement au profit des entreprises économiques, Entre autres mesures prises à ce titre, le document prévoit le report du paiement des tranches de crédit, arrivant à échéance, ou le rééchelonnement des créances de la clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid 19.

Bien entendu les entreprises demandent une prise en charge globale dans cette même optique afin qu'elles puissent évoluer sans contraintes même en post-Covid-19.

### 4- Plan de Résilience

Ces plans de résilience sont une forme de politique budgétaire visant à réanimer les économies nationales. Ces solutions sont proposées dans presque tous les pays ayant une certaine marge de manœuvre et ayant les capacités d'apporter une réponse budgétaire adaptée.

Plus de 140 gouvernements sur l'ensemble des zones géographiques ont annoncé des mesures en réponse au Covid-19, dont plus de 50% en couplant des mesures monétaires à un stimulus budgétaire et/ou des mesures de soutien indirect à l'économie, tels que des mécanismes de garantie, et ce panorama évolue chaque jour.

La démarche la plus évidente serait d'établir les modalités de financement de ce plan de riposte économique, inconnues pour l'heure. Un fonds de riposte COVID-19 doit être mis

en place et la valeur du fond déterminée. Il pourra être alimenté par des économies sur le budget de l'État et quelques retenues sur les produits subventionnés :

1. la retenue d'un montant à fixer par litre de carburant, une manière d'atténuer sa subvention, la liste peut s'étendre sur d'autres produits (électricité, gaz, eau..etc.), à un certain niveau de consommation pour les ménages ;
2. Une ponction sur les dépenses, du budget d'équipement, notamment sur des projets non productifs, et des transferts sociaux qui n'atteignent pas les couches les plus démunies ;
3. Collecter l'épargne des ménages et des entreprises, notamment celle de l'informel par des incitations et avantages réels et/ou changement des billets de banque. S'il y a solidarité nationale, elle devrait s'opérer à ce niveau ;
4. La collecte de l'impôt à travers un prélèvement forfaitaire pour 2020, en imposant l'économie informelle le plus largement possible ;
5. L'endettement extérieur à des fins de production ;
6. Le financement non conventionnel ;
7. L'actif de la banque d'Algérie et les 130 tonnes d'Or que détient le trésor public.

Ce plan de financement non exhaustif déclinera par la suite les mesures de sauvetage économique et social, chiffrées tout en précisant les enveloppes allouées.

## B- PROPOSITIONS D'AJUSTEMENT ET DE REFORMES ECONOMIQUES

« Pour une Libéralisation Economique réelle vers l'international, comme solution de l'avenir de l'entreprise algérienne »

L'Algérie est l'une des rares économies qui vit, de nos jours et dans sa région, repliée sur elle-même sans perspectives d'ouverture et de Co-développement et qui ne s'appuie pas franchement sur des impératifs transcendants.

L'objectif serait de libérer les initiatives en termes de production, dont notre PIB dépend fondamentalement. L'Algérie avec une population de 44 millions d'habitants a produit un PIB de 174 milliards de dollars et à peine 2% de croissance annuelle en 2018, en repli par rapport à 2016 et 2017, une balance de transactions courantes à -16,92 milliard \$, un endettement public estimé à 50 % du PIB en 2020. La croissance du PIB en 2019 a été estimée à 1,3% et les réserves de changes à 62 milliard \$ en fin 2019, sachant qu'elles étaient à 196 milliards en fin mars 2014. Ces niveaux de performance sont alarmants et décevants au vu de l'investissement public effectué ces dix dernières années.

Sur le plan sectoriel, les secteurs des services commerciaux, de l'industrie, de la construction et des travaux publics, et de l'agriculture continuent de stimuler la croissance hors hydrocarbures, qui a atteint 5,6 %, 4,6 %, 3 % et 2,7 % au premier trimestre 2019, respectivement

L'économie algérienne a besoin d'ajustements structurels pour faciliter son intégration dans une économie globale et de libre-échange.

Le CCIAE en sa qualité d'organisme mixte Algéro-Espagnol, en phase avec cet élan de changement en Algérie et soucieux de son devenir économique, estime que des réformes franches et réelles pourraient développer l'échange et la collaboration entre les entreprises des deux pays d'une manière significative et tel que le prévoit le monde globalisé d'une manière générale.

Le but de ces propositions adressées à l'ensemble des instances, pouvoirs publics, agents économiques et influenceurs en charge de l'économie Algérien, est d'enclencher une large réflexion et ouvrir les débats pour mener à bien des réformes salutaires, empruntant des sentiers linéaires et sans équivoque pour bâtir une économie basée durablement sur des fondamentaux solides.

Le CCIAE a formulé ces propositions à titre déclaratif, où sont énumérés des éléments d'ajustements et de réformes, et leur pourquoi, afin d'essentialiser l'action à mener.

## Ajustements et réformes nécessaires :

### I- Assainir et améliorer l'environnement économique Algérien :

#### 1- Déverrouiller la libre initiative, minimum d'autorisations et de bureaucratie :

Ces pratiques, qui freinent les initiatives et le développement entrepreneurial n'ont servi qu'une catégorie d'entreprises pas nécessairement créatrices de richesses et de croissance, et très souvent au détriment de l'intérêt de l'économie nationale, et de l'entreprise locale ;

Libre initiative, moins d'autorisations et de codes, permettront une refonte de l'économie basée sur l'échange, l'innovation, l'internationalisation et l'émancipation des marchés par l'entreprise ;

Limiter le pouvoir discrétionnaire de l'exécutif en associant davantage les partenaires économiques et sociaux pour éviter une réglementation imprécise.

#### 2- Stabilité juridique :

Le développement économique en général et l'investissement en particulier ont besoin de stabilité juridique dans le sens où toute la réglementation qui régit l'économie nationale devrait faire montre de stabilité et/ou de mutation logique, en adaptation avec l'évolution du Marché ;

Les lois de finance ne devraient pas chambouler la sphère économique par des modifications radicales sur la fiscalité des entreprises, ces pratiques éloignent l'investissement et sapent le moral des entreprises ;

En finir avec les lois de finance complémentaires s'il est considéré que l'économie nationale veut se doter de moyens pour sa diversification.

#### 3- Consolider une justice impartiale et adaptée aux pratiques économiques internationales :

L'investissement étranger : l'IDE, pose comme première condition la sécurité judiciaire pour défendre ses mouvements avec les agents économiques, défendre l'investissement effectué dans le pays d'accueil ;

Ceci est valable pour l'investissement domestique s'il est souhaité un développement de qualité et de valeur.



- 4- Totale Transparence notamment quand il s'agit de projets structurants et transparence sur les statistiques économiques :

Lorsqu'il s'agit de grands projets d'infrastructure initiés par l'état, comme ceux de l'autoroute, les aéroports, les ports, chemin de fer et territoires industriels, il va de l'intérêt national de communiquer généreusement pour expliquer la portée et les objectifs en termes d'utilités économiques qui lui sont liés ;

Au même titre, les grands projets dans le domaine de l'énergie doivent bénéficier de la même publicité, sachant que l'Algérie est en passe de repenser sa politique énergétique en vue de diversifier la consommation ;

Instaurer un organe en charge de mesurer et d'annoncer les résultats économiques réels et consolidés, pareillement cités par toutes les sources. Cet organe pourrait bien évidemment jouer un rôle d'orientation en se basant sur l'existant économique et sur des études prospectives.

- 5- Ramener l'économie parallèle vers l'officialité :

L'économie parallèle est un véritable obstacle pour toute structuration économique :

Absence de chiffre sur la production, les transactions, les flux financiers, la masse monétaire et l'emploi et par conséquent aucune visibilité sur les perspectives économiques ;

L'économie parallèle en Algérie s'est ancrée aussi bien dans des structures clandestines comme dans des structures économiques officielles, ceci pour dire qu'il va falloir l'endiguer d'une manière gradualiste, et ce, pour ne pas créer des dérégulations notamment au niveau de l'emploi et de la production ;

Proposer des programmes attractifs, clairs et sérieux en vue d'intégrer les masses monétaires et l'épargne qui échappent aux statistiques dans l'économie officielle ;

Remplacer la Taxe sur l'Activité Professionnelle TAP, par un autre impôt qui ne favorise pas l'économie clandestine ;

Favoriser fiscalement des paiements électroniques, autre possibilité de capter la masse monétaire.

- 6- Définir une stratégie industrielle :

Tenant compte de la nouvelle génération industrielle basée sur l'automatisme IOT et l'intelligence artificielle, l'Industrie 4.0 et du potentiel à transformer pour

subvenir à la demande du marché local et pour placer le produit à l'export d'une manière occurrente ;

Favoriser des modèles de diversification et accorder toute l'attention aux secteurs émergents (TIC, milieux innovateurs.) ;

Favoriser la formation professionnelle pour améliorer la qualification de l'offre devant une demande de professionnelles grandissante.

## II- Libéralisation et internationalisation économique

### Développer la collaboration et le partenariat économique, attraction des IDE

#### 1- Favoriser et faciliter l'accès des entreprises étrangères :

L'attraction des IDE a pour objectif fondamental l'apport en ressources financière, en technologie et en savoir-faire. L'IDE contribuera à améliorer la productivité globale des facteurs et des revenus.

Développer de véritables territoires économiques avec une implication inclusive locale, permettant aux pouvoirs publics de définir l'avantage concurrentiel que le pays devrait développer sur le plan régional et international.

Développer des politiques d'intégration régionale, dans notre cas le Maghreb et l'Afrique de l'ouest. Les échanges internationaux ont d'abord une composante régionale et les taux de croissance les plus rapides du commerce mondial se réalisent entre pays de la même région.

Abroger la règle 51-49 :

Excepté les secteurs de souveraineté. Des études réalisées ont clairement montré que l'IDE à destination de l'Algérie s'est détérioré suite à la promulgation de cette règle en 2009 ; il y a eu même des désinvestissements, avant de recadrer la règle en 2014.

Aussi bien dans les services que dans le « Greenfield » l'IDE ne peut pas se contenter de 49%, sachant qu'il apportera l'outil de production, le savoir-faire et la technologie.

#### 2- Libérer le Dinar algérien :

Sous le sceau du contrôle de change les gouvernements successifs ont toujours fait montre d'une fébrilité à cet égard, craignant une avalanche de transferts financiers vers l'étranger au risque de compromettre le développement économique en Algérie ;

Le processus de convertibilité n'est pas simple techniquement et l'Algérie a raté l'opportunité de le réaliser lors de son aisance financière ce qui aurait permis d'éviter la menace vis à vis des équilibres financiers.

Cela étant, il reste possible de le réaliser avec une véritable intention de politique d'ouverture. La convertibilité concernera les activités des entreprises, transfert de dividendes plus souples, transferts de capitaux de trésorerie d'une filiale à une société mère, achat de titres d'entreprise, élargir sur la base du règlement de la banque d'Algérie du 29 septembre 2014 fixant les conditions de transfert de capitaux à l'étranger au titre de l'investissement à l'étranger par les opérateurs économiques de droit algérien ;

La convertibilité doit être un objectif de la politique de change. D'autres conditions doivent être remplies avant la mise en œuvre.

Entrée significative de flux divers de devises par :

- Une diversification des exportations ;
- Des Investissements étrangers stables ;
- Des Investissements en portefeuille ;
- Des Transferts privés ;
- Une sérieuse politique de substitution aux importations.

Le fait d'annoncer la convertibilité donnerait un autre son de cloche aux IDE envers la destination Algérie, jusque-là hésitants.

### 3- Création de zones franches :

Les zones franches sont définies comme un espace industriel, opérant sur le sol du pays d'accueil, caractérisées par de grands avantages en termes d'impôts et de taxes offerts aux firmes étrangères, et où les traitements financiers sont en devises. La production destinée au marché local est également cédée en devise. Il s'agit d'un système qui s'apparente à des opérations d'importation des biens de consommations et de services fabriqués sur place. L'avantage réside essentiellement dans la captation des économies externes par les entreprises locales bénéficiant du transfert de connaissances et technologique favorisant ainsi un recrutement local, impactant positivement l'emploi dans le pays d'accueil ;

Ces zones franches ou points francs seront considérés comme mesure transitoire avant la convertibilité du DZD pour les entreprises qui assurent un certain seuil d'exportation.

4- Transparence dans les négociations avec les organismes économiques internationaux :

Les négociations dans le cadre de l'accord de libre-échange avec l'union européenne et avec l'OMC sont déterminantes pour les entreprises locales, algériennes, mixtes ou étrangères. L'entreprise publique et privée, à travers ses représentants, devrait prendre part aux négociations pour ficeler des accords en phase avec ces aspirations et son devenir ;

Ces négociations déterminent d'une manière tendancielle le marché vers lequel devrait évoluer l'entreprise, et la faire participer est essentiel à sa survie.

5- Libérer l'investissement des entreprises algériennes à l'étranger :

IDE, facteurs de production, technologies, innovation, export et marché internationaux. Tous ces éléments sont liés dans l'économie internationale. La combinaison de tous ces facteurs est l'impératif au développement et la croissance de l'entreprise dans le monde globalisé ;

Aucun transfert technologique n'est possible s'il n'y a pas une capacité d'influence dans des entreprises innovantes ; il n'y a pas de marché à l'export sans compétition où l'entreprise est souvent mise à contribution par rapport à son modèle de développement. Ces considérations deviennent possibles dès lors ou l'entreprise réalise des intégrations intra-branche et intra-territoire. En adoptant ce processus de développement stratégique, l'entreprise commence à s'affirmer en tant que « *firm-specific* » et moins « *country-specific* », aboutissant au passage d'une entreprise nationale à une entreprise internationale ensuite multinationale.

6- Permettre aux banques nationales de se filialiser à l'étranger :

L'accompagnement des entreprises nationales à l'étranger par les banques est d'une extrême importance, car le temps est compté et seules les entreprises opérant vite et efficacement verront leur part de marché s'accroître. L'argent est le nerf de la guerre et le flux financier est sa sève.

### III- Structurer les marchés

- 1- Réguler le marché pour éviter les situations de monopole, d'oligopole et de volatilité des prix :

L'état dans son rôle régalien dans la sphère économique est tenu de réguler les marchés locaux pour permettre une satisfaction certaine de l'ensemble des agents économiques. Le marché s'équilibre de fait sans intervention « la main invisible ». Mais il existe des situations où certains facteurs de production et écosystèmes permettent à une entreprise ou quelques entreprises des situations de monopole ou d'oligopole, comme c'est le cas en Algérie concernant des produits de grande consommation de base ;

Au moyen de leviers, l'état est en mesure d'anticiper la volatilité des prix et freiner les phénomènes spéculatifs ;

Les politiques protectionnistes et de dumping ne doivent pas s'inscrire dans la durée car cela ne travaille pas l'intérêt direct de l'entreprise dans le moyen et long terme.

- 2- Ajuster le système bancaire et le marché monétaire :

Le secteur bancaire algérien connaît un problème de libre acte de gestion lié, d'une part, à un cadre juridique inadapté au développement de l'activité bancaire, et d'autre part, au manque d'ouverture et de concurrence, ne prenant aucun risque dans le développement des activités de l'entreprise et cela même pendant des périodes de surliquidités. Pourtant la loi de monnaie et crédit de 1990, modifiée en 2003, 2010 et 2017 comporte une suite de dispositions qui reforment radicalement la structure des systèmes financiers et bancaires dans le but de les réintégrer dans leur principale mission, à savoir :

Le financement de l'économie nationale.

La dynamique du crédit reste insuffisante pour soutenir l'investissement productif des entreprises ;

Le système bancaire se doit d'accompagner l'entreprise dans ses programmes d'investissement récurrents, qu'elle soit publique ou privée, car il est constaté une polarisation croissante du crédit en faveur des grandes entreprises publiques, en raison de la garantie du trésor. Cette éviction du secteur privé est injuste sachant que les dépôts privés constituent une part importante des ressources des banques publiques ;

Ouvrir le marché d'entreprises publiques et de grands projets aux banques privées. Un marché sûr du fait de la garantie du trésor ;

Favoriser la création de banques privées algériennes ;

Libérer les banques publiques de ces interventions et injonctions de l'état dans le choix des offres de produits, très souvent sans respecter des règles prudentielles, et les impliquer dans la gestion de risque de marché ;

Proposer des produits en phase avec les nouvelles innovations technologiques et avec les nouvelles activités à fortes rentabilités ;

Doter le secteur bancaire de systèmes de mesures et d'analyse pour lui permettre de mieux apprécier l'évolution des marchés à commencer par son marché monétaire.

3- Ajuster les politiques de subventions :

Les politiques de subventions ciblant certains produits ne doivent en aucun cas s'appliquer quand celui-ci est considéré comme intrant dans un processus de production ou de transformation. Cette situation est déstructurante autant pour l'économie nationale que pour les marchés mondiaux, où le dumping n'est pas toléré d'une manière systématique.

La subvention des logements provoque des dysfonctionnements à la fois dans le marché des logements que dans celui des matériaux de construction et la volatilité des prix est assurée ;

Il est évident que la subvention doit être rationalisée pour ne cibler que les nécessaires uniquement. Ces effets néfastes sur les marchés conduisent à une dérégulation de l'économie en général.

4- Développer le marché financier et de capitaux :

L'épargne est par définition un moyen pour le financement des entreprises sous plusieurs formes.

Ce marché est quasi inexistant en Algérie aujourd'hui, après avoir fait un bon début en 2003 avec un volume d'emprunts de 67 milliards de DA et aux alentours de 167 milliards de DA en 2005, soit 2,3 milliards de \$ en plus des 10 milliards de \$ de titres publics en circulation

Des tentatives émanant de la bourse d'Alger, très intéressants par ailleurs, proposant des facilités de financement à travers la bourse des startups et PME ;

Le travail de développement devrait commencer par :  
Créer des conditions-cadres réglementaires protégeant les investisseurs et les épargnants afin de garantir les incitations fiscales ;

Orienter l'offre et la demande de capitaux vers des segments de marchés définis, au lieu de bonifier les taux d'intérêt bancaires ;

Instaurer ou favoriser des systèmes type prévoyance vieillesse publics ou privés pourrait y contribuer de manière considérable, en créant ou en renforçant une base d'investisseurs avec un horizon de placement à long terme.

Favoriser le marché hypothécaire dans le financement des logements, permettant aux établissements de crédit de refinancer dans des conditions particulières certains crédits au logement qu'ils ont accordés. En pratique, depuis quelques années, les banques utilisent plutôt d'autres modes de refinancement notamment par émission d'emprunts obligataires.

## C- Conclusion

La crise que nous vivons est à la fois conjoncturelle et structurelle, causée par le covid-19 et accentuée par des antécédents structurels inappropriés que l'Etat se doit de réformer. Cette crise pourrait constituer une opportunité pour que les pouvoirs publics se décident résolument à s'orienter réellement vers des politiques économiques modernes et finalement productives. L'heure a sonné pour commencer les pourparlers, invitant toute la composante des acteurs économiques et sociaux, sans exclusion, ce, pour établir un pacte social nouveau, capable de produire de véritables nouvelles inflexions en termes de politiques économiques et pouvoir aller vers des modèles, favorisant la production, orienter l'épargne vers l'investissement productif, un système fiscal moins stressant et plus efficace en termes de prélèvements, une économie contrôlée débarrassée de ces satellites et annexes parallèles et informels.